



# MAIRIE DE ROUSSILLON

84 220

Téléphone : 04 90 05 60 16  
Télécopie : 04 90 05 56 43  
[mairie-de-roussillon-vacluse@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-roussillon-vacluse@wanadoo.fr)  
<http://www.roussillon-en-provence.fr>

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL LUNDI 31 MARS 2025 A 18h à la MAIRIE

Présents : Mme BONNELLY, Mme BERNARD, Mme BELLANDE, M. BORDES, M. CHOMETTE, Mme BRAZARD, M. CHEMIN, Mme MALIVEL, M. TRIBOLLET, M. JEAN, Mme THIERRY, M. DEVAUX.

Absent excusé : M. DEBROAS pouvoir à Mme BERNARD

Absents : M. BERGERON, Mme GRAS

Mme le Maire remercie l'assistance pour leur présence. Elle informe les conseillers municipaux que M. DEBROAS a subi une opération chirurgicale le 20 mars, il est en rééducation depuis ce matin. Il a laissé les consignes à Marie BERNARD pour la présentation des budgets primitifs 2025.

### 1/BUDGET PRIMITIF MAIRIE 2025

L'objectif principal est de maîtriser les dépenses de fonctionnement pour financer les travaux en investissement.

#### Section de fonctionnement

<b>DEPENSES</b>	<b>3 066 434.53 €</b>
Charges à caractère général	1 015 201.59 €
Charges de personnel	1 495 000.00 €
Atténuation de produits	44 000.00 €
Autres charges gestion courante	226 148.52 €
Charges financières	28 895.62 €
Opération entre section	6 188.80 €
Virement à la section d'investissement	250 000.00 €
Charges exceptionnelles	1 000.00 €
<b>RECETTES</b>	<b>3 066 434.53 €</b>
Excédent antérieur reporté	330 353.12 €
Atténuations de charges	105 000.00 €
Produits des services domaines	1 107 700.00 €
Impôts et taxes	70 000.00 €
Fiscalité locale	1 240 000.00 €
Dotations et participations	88 381.41 €
Autres produits gestion courante	125 000.00 €

L'excédent de fonctionnement du compte administratif 2024 était de 1 030 353.12€.  
On affecte en investissement 700 000 € et on laisse 330 535.12 € au 002 en recettes de fonctionnement par mesure de prudence.

On peut mettre en prévision au 023 en dépenses en fonctionnement et 021 en recettes d'investissement la somme de 250 000.00 €

### Section d'investissement

<b>DEPENSES</b>	<b>2 032 189.81 €</b>
Déficit antérieur 2024	309 247.12 €
Opérations patrimoniales	15 000.00 €
Immobilisations corporelles Immobilisations en cours (1)	776 137.95 €
Restes à réaliser 2024(1)	810 841.84 €
Remboursement emprunts	120 962.90 €
<b>RECETTES</b>	<b>2 032 189.81 €</b>
Affectation de l'excédent de 2024	700 000.00 €
Reste à réaliser recettes	121 298.60 €
Opérations patrimoniales	15 000.00 €
Amort attribution	6 188.80 €
Subventions	153 791.00 €
Dotations (FCTVA + TA)	182 817.00 €
Emprunts 2025	603 094.41 €
Virement de la section de fonctionnement	250 000.00 €

### Opérations 2025(1) immobilisations en cours :

°	OBJET	Reste à réaliser	Propositions 2025	Total
149	Sentier des Ogres	42 600.00 €	37 400.00	80 000.00
161	Travaux Village	52 815.09 €	47 184.91	100 000.00
162	Travaux campagne	26 390.52 €	223 609.48	250 000.00
189	Mobiliers	12 334.94 €	15 665.06	28 000.00
189	Mobiliers	13 917.07 €	12 082.93	26 000.00
189	Mobilier	2 022.20 €	17 977.80	20 000.00
196	Travaux école	68 909.41 €	1 090.59	70 000.00
198	Travaux de sécurité incendie	20 017.13 €	82.87	20 100.00
212	Travaux bâtiments publics	42 575.50 €	7424.50	50 000.00
215	PLU	10 199.32 €		10 199.32
221	Travaux éclairage			30 000.00
223	Travaux cimetière	9 061.70 €	20 938.30	30 000.00
226	Extension réseau électricité	20 000.00 €		20 000.00
227	Restauration Eglise	25 000.00 €	5 000.00	30 000.00
230	Vidéo protection	95 000.00 €	5 000.00	100 000.00
231	Signalétique	2 009.66 € 1 920.83 €	4069.51	8 000.00

233	Salle des Fêtes	8 000.00 €		8 000.00
239	Cabinet médical IGN	66 613.14 € 140 067.33 €	-50 000.00	156 680.47
243	Désimperméabilisation des cours de l'Ecole	10 000.00 €	245 000.00	255 000.00
244	Cheminement sites ociers	38 000.00 €	7 000.00	45 000.00
245	Extension des Huguets	8 050.00 €	61 950.00	70 000.00
246	Travaux falaise Rue Fontaine	95 338.00 €	84 662.00	180 000.00
<b>TOTAL</b>		<b>810 841.84 €</b>	<b>746 137.95</b>	<b>1 586 979.79</b>

445 210.02 € – 2 032 189.81 € : 1 586 979.79 €

Michèle MALIVEL mentionne qu'il a été expliqué en commission des finances que pour la climatisation à l'école, un bureau d'étude va s'occuper du dossier. Elle est tout à fait d'accord. Elle demande si les études sont financées en fonctionnement. Il lui est répondu dans l'affirmative, elles seront transférées en investissement au moment de la réalisation du projet. Pour le moment les 70 000 € serviront pour l'isolation côté Nord et le changement des fenêtres du couloir de l'école.

Lionel TRIBOLLET demande pourquoi on n'anticipe pas les dépenses de tous les travaux à l'école, il demande des explications sur les travaux du cimetière et sur l'opération signalétique. Il précise que des panneaux géo parc doivent être installés.

Marc Jean demande des informations sur les travaux campagne. Il précise qu'il faudrait écimier les arbres sur les routes communales.

Les conseillers municipaux approuvent par 11 pour et 2 abstentions, Michèle MALIVEL et Lionel TRIBOLLET le budget primitif 2025.

## 2/TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES 2025

Voici l'état des taux d'imposition des taxes directes locales et des produits prévisionnels pour 2025.

Cette année il a été décidé de baisser de 45% à 40 % le taux de la taxe foncière sur le non bâti afin d'aider les agriculteurs de notre commune.

	Bases d'imposition	Taux votés	Produits
Taxe foncière	3 979 000	29.46 %	1 172 213.00 €
Taxe foncière non bâti	156 400	40.00 %	62 560.00 €
Taxe Habitation	2 794 000	8.96%	250 342.00 €
Total			1 485 115.00 €
Majoration de taxe d'habitation des résidences secondaires	2 332 000	8.96 % X 50%	104 474.00 €
Total produit attendu			1 589 589.00 €

A ce produit attendu + les allocations compensatrices - le coefficient correcteur donne la fiscalité directe locale. Ainsi pour 2025 :  
 1 589 589 € + 567 € + 11 350 € - 332 281€ = **1 269 225 €** de fiscalité directe locale.

Les taux de la taxe foncière et de la taxe d'habitation n'ont pas changé depuis 1995. Le taux de la taxe d'habitation pour les résidences secondaires a été majoré de 50% en 2024.

Il est de 8.96% avec une majoration de 50% cela revient à un taux de 13.44 %. Lionel TRIBOLLET s'interroge sur la baisse du taux de la taxe foncière non bâti de 45 à 40 %. Cette baisse ne va-t-elle pas ralentir la vente, la mise en location ou fermage de parcelle à des agriculteurs qui souhaitent s'installer sur la commune ? Les conseillers municipaux approuvent à l'unanimité les taux d'imposition 2025

### **3/BUDGET PRIMITIF PARKING 2025**

L'excédent de 2024 était de 222 926.34€. On affecte 50 000.00 € en investissement et on laisse 173 926.34 € en fonctionnement

#### **Section de fonctionnement**

<b>DEPENSES</b>	<b>386 223.01 €</b>
Achats et autres charges	158 778.58 €
Charges du personnel	68 024.00 €
Dotations aux amortissements	159 207.99 €
Charges financières	212.44 €
<b>RECETTES</b>	<b>386 223.01 €</b>
Résultat 2024	173 926.34 €
Produits des services	210 000.00 €
Subventions transférées	2 296.67 €

#### **Section d'investissement**

<b>DEPENSES</b>	<b>751 310.93 €</b>
Immobilisations	735 583.66 €
Opérations d'ordres	2 296.67 €
Remboursement emprunts	13 430.60 €
<b>RECETTES</b>	<b>751 310.93 €</b>
Excédent 2024	542 102.94 €
Dotations aux amortissements	159 207.99 €
Affectation	50 000.00 €

En 2025 tout le système des barrières doit être changé.

Les conseillers municipaux approuvent à l'unanimité le budget primitif parkings 2025

#### **4/BUDGET PRIMITIF ECOMUSEE -CONSERVATOIRE 2025**

L'excédent de fonctionnement pour 2024 est de 17 491.95 € il est laissé en fonctionnement.

##### Section de fonctionnement

<b>DEPENSES</b>	<b>50 075.62 €</b>
Virement à la section d'investissement	12 781.70 €
Charges à caractère général	7 467.83 €
Charges financières	10 672.09 €
Dotations aux amortissements	19 154.00 €
<b>RECETTES</b>	<b>50 075.62 €</b>
Excédent reporté 2024	17 491.95 €
Redevance	16 436.00 €
Subventions transférées	11 801.97 €
Fctva	4 345.70 €

##### Section d'investissement

<b>DEPENSES</b>	<b>129 612.57 €</b>
Emprunts	9 007.35 €
Subvention d'équipement	11 801.97 €
Immobilisations corporelles	108 803.25 €
<b>RECETTES</b>	<b>129 612.57 €</b>
Excédent reporté de 2023	90 921.90 €
Virement de la section de fonctionnement	12 781.70 €
Dotations aux amortissements	19 154.00 €
FCTVA	6 754.97 €

En 2025 on va continuer à changer les volets qui sont au bord de la RD 104.

Les conseillers municipaux approuvent par 12 pour et 1 abstention Marc JEAN le budget primitif de l'Ecomusée 2025

## **5/BUDGET PRIMITIF REGIE TRANSPORT SCOLAIRE 2025**

L'excédent de fonctionnement pour 2024 est de 6 137.31 €, il est laissé en fonctionnement

Ce budget concerne le bus du transport scolaire pour 21 enfants. Le budget mairie verse une subvention pour équilibrer la section de fonctionnement.

### **Section de fonctionnement**

<b>DEPENSES</b>	<b>33 056.00 €</b>
Charges à caractère général	21 000.00 €
Charges du personnel	12 056.00 €
<b>RECETTES</b>	<b>33 056.00 €</b>
Excédent antérieur 2024	6 137.31 €
Subvention Conseil Régional	15 999.69 €
Subvention Mairie	10 919.00 €

### **Section d'investissement**

<b>DEPENSES</b>	<b>57 862.38 €</b>
Immobilisations	57 862.38 €
<b>RECETTES</b>	<b>57 862.38 €</b>
Solde d'exécution reporté 2024	57 862.38 €

Les conseillers municipaux approuvent à l'unanimité le budget primitif régie transport scolaire 2025

## **6/ BUDGET PRIMITIF COMMERCE FICHOU 2025**

L'excédent de fonctionnement pour 2024 est de 11 402.41 €, il est laissé en fonctionnement.

### **Section de fonctionnement**

<b>DEPENSES</b>	<b>18 861.89 €</b>
Charges à caractère général	13 799.14 €
Dotations aux amortissements	5 062.75 €
<b>RECETTES</b>	<b>18 861.89 €</b>
Résultat 2024	11 402.61 €
Locations	4 370.00 €
Subventions transférées	3 089.28 €

### **Section d'investissement**

<b>DEPENSES</b>	<b>23 510.74 €</b>
Immobilisation en cours	20 421.46 €
Subventions de transfert	3 089.28 €
<b>RECETTES</b>	<b>23 510.74 €</b>
Excédent 2024	18 447.99 €
Amortissement	5 062.75 €

Les conseillers municipaux approuvent à l'unanimité le budget primitif commerce fichou 2025

## **7/ INSTAURATION DU PERMIS DE DEMOLIR SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE COMMUNAL**

Mme le MAIRE explique que le permis de démolir outre sa fonction d'outil de protection du patrimoine, permet d'assurer un suivi de l'évolution du bâti et il est donc dans l'intérêt de la commune de soumettre à permis de démolir tous travaux ayant pour objet de démolir ou de rendre inutilisable tout ou partie d'une construction. Actuellement le permis de démolir ne s'applique que sur les parcelles en site inscrit ou en site classé. Après cette explication, les conseillers municipaux acceptent d'instaurer à l'unanimité ce dépôt d'un permis de démolir sur l'ensemble du territoire de notre commune.

## **8/AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR DEMANDE DE PROLONGATION DE LA DUREE D'AUTORISATION DE 3 ANS SUR LA CARRIERE SITUEE AU LIEU DIT SAINTE CROIX PAR LA SOCIETE GRAVISUD**

Mme le Maire explique que les services de l'Etat ont transmis un dossier consultable en Mairie du 17 février au 18 mars 2025 inclus. Ils ont demandé que l'avis de consultation soit affiché en Mairie. Cette procédure a été réalisé le 30 janvier 2025.

Les conseillers municipaux ont été averti par le service urbanisme par email le 06 mars qu'un dossier sous format numérique était à disposition en mairie et qu'ils pouvaient venir le consulter aux heures d'ouverture de la mairie.

Ce soir un avis sur cette demande de prolongation de la durée d'autorisation de 3 ans sur la carrière située au lieudit Sainte Croix par la Société Gravisud conformément aux articles R.181-46 et R.181-49 du Code de l'Environnement doit être donné. Cette prolongation concerne uniquement les terrains sud-ouest de l'emprise initialement autorisée de la carrière. Elle vise exclusivement la pérennisation des activités de traitement et de transit de matériaux. Les conseillers municipaux donnent par 12 pour un avis favorable et 1 abstention Magali BRAZARD, elle explique que les jours de concassages il y a beaucoup de bruit.

#### **9/ MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL D'UN ADJOINT TECHNIQUE A COMPTER DU 01 AVRIL 2025**

Suite à l'avis favorable du Centre de Gestion de la Fonction Publique pour l'augmentation de son temps de travail de 30h02 à 33h13 par semaine annualisé à compter du 01 avril 2025, les conseillers municipaux donnent à l'unanimité un avis favorable pour la modification du temps de travail pour la personne qui aide le professeur des écoles de la classe de maternelle.

#### **10/MONTANT ANNUEL 2025 POUR LA MISE A DISPOSITION DE LA LICENCE III**

Comme chaque année les conseillers municipaux approuvent à l'unanimité la mise à disposition de la licence III à la SARL « Du côté de chez Charles » représentée par Charles NIVASSE pour 700 € pour 2025.

#### **11/ APPROBATION DE LA CONVENTION ENTRE LA COMMUNE DE ROUSSILLON ET VIVAL 2 BAS**

Comme chaque année, les conseillers municipaux approuvent à l'unanimité la convention avec les propriétaires du Vival 2 Bas pour les autoriser à entreposer le panier des bouteilles de gaz au fond du passage pour 40 € par an.

#### **12/REMBOURSEMENT FRAIS KILOMETRIQUES**

M. Cyril GRASSET a suivi des formations continues obligatoires de policier municipal du 24 au 27 février 2025 et du 10 au 12 mars 2025 à Avignon. Les conseillers municipaux approuvent à l'unanimité le remboursement des frais kilométriques qui s'élèvent à 644 kms x 0.32 ct € soit 206.08 €

#### **13/ DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LE PROJET « ROUSSILLON SORT DE L'EAU »**

Les conseillers municipaux acceptent à l'unanimité de solliciter la Drac, la Région et le Département pour obtenir des subventions, afin de financer le projet « Roussillon sort de l'eau », qui consiste en l'étude géologique des ocres avec le PNRL et la création d'œuvre artistique par les enfants de l'école pour mettre en avant l'histoire géologique de Roussillon. Ces œuvres seront exposées dans le village et à l'Ecomusée de l'ocre. Le budget global de cette opération est estimé à 31 000 €.

#### **14/ ACCORD DE PRINCIPE POUR LE REVERSEMENT AU PNRL DES 20% DE LA DOTATION A LA COMMUNE POUR LES AMENITES RURALES**

Comme l'année dernière les conseillers municipaux approuvent que la commune reverse pour 2025 au PNRL 20% de la dotation que la commune va recevoir pour la dotation des aménités rurales pour aider le PNRL dans les domaines suivants :

- ▶ Education et sensibilisation à l'environnement
- ▶ Projet de conservation du patrimoine culturel et naturel
- ▶ Innovation et adaptation au changement climatique

Séance levée à 19h30